

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 1 (1856)
Heft: 14

Artikel: Études sur les armées étrangères [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et des défaites. On sait qu'il s'était fait musulman sous le nom d'*Abdallah-Gak* (le serviteur de Dieu, *Jacques*). Jacques était son prénom chrétien, auquel il n'avait pas voulu renoncer en embrassant le culte de Mahomet. Menou avait voulu imiter le fameux renégat comte de Bonneval, mais il n'en était que la caricature.

Le général Reynier était né, comme nous l'avons dit, d'une famille de protestants qui avaient préféré l'exil au renoncement de leur foi religieuse; ses principes, sous ce rapport, devaient être sévères. Il avait donc peu d'estime pour Menou et eut le tort de ne pas le dissimuler.

Mais manqua-t-il à ses devoirs militaires dans l'exécution des ordres de son chef? C'est de quoi il est permis de douter quand on lit les mémoires du temps, ceux surtout publiés par Reynier lui-même, après son retour en France.

On sait qu'au moment où Napoléon était occupé à recueillir les fruits de la bataille de Marengo, et qu'il venait de signer la glorieuse paix de Lunéville (8 février 1801), le général Menou perdait, contre un débarquement d'Anglo-Turcs, et après une résistance où les plus héroïques dévouements n'avaient pu l'emporter sur le nombre et suppléer aux mauvaises dispositions du général en chef, la funeste bataille d'Alexandrie. Cette journée devait bientôt être suivie de la perte du Kaire, de l'investissement d'Alexandrie, dernier boulevard de notre conquête, et d'une capitulation honorable, comme toutes celles que le courage français eut quelquefois la douleur de subir, mais qui fit passer, de notre camp dans celui de nos ennemis, la domination d'ailleurs précaire de l'Egypte.

Dans un second article, nous aurons à parler des suites de la bataille d'Alexandrie en ce qui regarde l'existence militaire de l'illustre général Reynier. L'étude de ces faits historiques n'est pas sans intérêt; notre génération peut y trouver un juste sujet de s'enorgueillir de l'admirable direction qui est imprimée de nos jours aux commandements des armées.

Le major en retraite, L. MERSON.

ETUDES SUR LES ARMÉES ETRANGÈRES.

(Suite¹.)

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

L'armée badoise a été réorganisée ensuite de l'insurrection et du licenciement de 1849, événements bien connus en Suisse. Elle compte en tout 15,000 hommes se répartissant comme suit :

¹ Voir le précédent numéro.

Etat-major et corps des ingénieurs	186	hommes.
Infanterie	4,180	"
Cavalerie	1,870	"
Artillerie	1,764	"

L'infanterie forme une division qui comprend : 1^o 2 brigades, la brigade formant 2 régiments, le régiment 3 bataillons, dont un de dépôt, dit de *fusiliers*; le bataillon 4 compagnies; sur les 4 régiments de la division il y en a un de grenadiers; 2^o Outre les 4 régiments il y a encore : 1 bataillon de chasseurs, 2 bataillons de dépôt (fusiliers), chacun de 4 compagnies, plus un détachement de dépôt à 2 compagnies, plus une autre compagnie de dépôt.

L'artillerie forme un régiment de 5 batteries à 8 pièces, total 40 bouches à feu.

La cavalerie forme une brigade de 3 régiments de dragons; chaque régiment a 4 escadrons.

Les armes à feu portatives sont toutes à canons rayés, ce sont : le fusil d'infanterie; la carabine des chasseurs; le mousqueton des pionniers; le mousqueton d'artillerie; le pistolet de cavalerie.

Les quatre premières armes ont toutes le même calibre, la balle (système Minié) a 17,1 millim. de diamètre; le canon a 5 raies, de 0,25 millim. de profondeur et 5,5 millim. de largeur, faisant un tour sur 1440 millim.; 12 balles à la livre; 4 1/2 grammes de poudre pour la charge des 3 premières; 3 1/2 gr. pour la charge des mousquetons d'artillerie.

Le fusil, transformé de l'ancien fusil de munition, a une hausse portant sur 750 mètres de distance; il est muni d'une bayonnette; sa longueur (avec bayonnette) est de 1877 millim.; son poids, 10 livres suisses.

La carabine de chasseurs, transformée du système Wild au système Minié, porte efficacement à 600 mètres; elle est munie d'un couteau-poignard; longueur (avec le couteau-poignard) : 1712 millim.; poids, 9 livres 3/4.

Le mousqueton de pionniers et celui d'artillerie sont plus courts et plus légers que les précédentes armes; ils sont munis d'un yatagan; leur portée efficace est de 210 à 225 mètres.

L'armée badoise se recrute par la conscription, avec faculté de remplacement. Elle est, sous le rapport de l'organisation, divisée en : *armée active*, dans laquelle le temps de service est de 6 ans, et *en réserve*, dans laquelle on sert 2 ans. Le grand-duché de Baden possède la forteresse fédérale de Rastatt, occupée par des Badois et des Autrichiens.

ROYAUME DU WURTEMBERG.

Sous le rapport de l'organisation, les troupes wurtembergeoises se divisent en *armée active*, où le temps de service est de 6 ans, et en *landwehr* de trois levées différentes jusqu'à l'âge de 32 ans. Cette *landwehr* n'existe à peu près que sur le papier.

L'armée active se divise elle-même en deux classes : l'armée *en temps de guerre* comptant environ 22,500 hommes, et en armée *de paix* comptant environ 9900

hommes. L'armée se recrute par la conscription, avec faculté de remplacement.

Sous le rapport tactique, l'armée se divise en :

Infanterie, formant une division de 3 brigades ; les deux premières brigades ont chacune 3 régiments, la troisième a 2 régiments. Le régiment a 2 bataillons, le bataillon 4 compagnies ; total : 15,676 hommes (chiffres de guerre) ; plus deux compagnies de discipline.

Artillerie, formant une brigade de 4 bataillons, savoir un bataillon de 2 batteries à cheval (468 hommes, 243 chevaux) ; 1 bataillon de 2 batteries légères à pied (390 hommes, 91 chevaux) ; 1 bataillon de 2 1/2 batteries fortes à pied (611 hommes, 61 chev.) ; 1 bat. de 3 compagnies d'artillerie de place (600 hommes, 71 chevaux) ; plus les réserves et le train des équipages. Total d'environ 5000 hommes, 1500 chevaux, 52 pièces de campagne.

Génie. 2 compagnies de pionniers (310 hommes).

Cavalerie. Une division de 4 régiments, chacun de 4 escadrons (2450 hommes) ; 1 escadron de gardes du corps (152 hommes) ; 1 détachement de chasseurs à cheval (52 hommes). Total 2634 hommes.

Il y a 3 garnisons principales où se trouve l'état-major de chacune des brigades d'infanterie, savoir : Stuttgart, Louisburg et Ulm. Cette dernière, forteresse fédérale, est occupée par les Wurtembergeois, Bavarois, Autrichiens.

Les armes à feu ont été dans ces dernières années transformées d'après le système Minié ; il ne reste plus que les pistolets et carabines de cavalerie qui soient à canon lisse ; on travaille actuellement à leur transformation.

Les armes de l'infanterie sont : un fusil pour le centre et une carabine pour les tirailleurs, tous deux de même calibre, savoir 17,6 millimètres. Le canon a six raies d'égale largeur (5,53 millim.) et d'égale profondeur (0,3 millim.). La mire porte sur 716 mètres. Le canon a une longueur de 1086 millim. ; le fusil est muni d'une baïonnette, la carabine d'un couteau-poignard.

Le fusil (avec la baïonnette) a une longueur de 1,891 millimètres. Son poids est de 4,7 kilogrammes. — Longueur de la carabine (avec le couteau-poignard) : 1,643 millim. ; poids, 5,4 kilogrammes. — La carabine de la cavalerie a le calibre un peu plus grand que celle de l'infanterie. — L'artillerie est armée d'un fusil avec baïonnette d'un poids de 3,5 kilog. et d'une longueur de 1,559 millim.

La balle de toutes les armes à feu rayées est à peu près la même ; diamètre 17,2 millim. ; longueur 29,8 ; de 11 à 12 balles à la livre suisse. La charge pour l'infanterie est de 4,7 grammes de poudre.

RÉUNION DE L'EST.

(suite¹.)

L'on avait à peine dépassé Engwylen de quelques centaines de pas, lorsque les éclaireurs de la 2^e brigade rencontrèrent les sentinelles des avant-postes de l'aile

¹ Voir, dans notre précédent numéro, le commencement de ce récit extrait de la *Schweizerische Militär-Zeitung*.